

COMMUNE DE PORTO-VECCHIO

**CREATION DE TITRE DE PROPRIETE
SAS CRESPIN-QUILICHINI TAFANI ET NOUGARET
Notaires associés
Le Sampiero-Route D'Arca
BPE 133
20537 PORTO-VECCHIO Cedex**

Suivant acte reçu par Maître Sophie CRESPIN-QUILICHINI, Notaire à PORTO-VECCHIO le 30 mai 2024, il a été constaté conformément à l'article 1^{er} de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

Monsieur Jean-Paul Joseph VALLI, retraité, demeurant à PORTO-VECCHIO (20137) 191 Marina di Fiori.
Né à FIGARI (20114) le 19 mars 1944.

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), a possédé tant directement que du chef de leurs auteurs conformément aux articles 2261 et 2272 du Code Civil, le bien ci-après désigné :

A PORTO-VECCHIO (CORSE-DU-SUD) 20137 Lieu-dit QUARTIER MURATELLO
Une superficie de 01 A 00 Ca en nature de BND à prendre dans une parcelle de terre cadastré section AW n° 15 surface 00ha03a00ca
A PORTO-VECCHIO (CORSE-DU-SUD) 20137 Lieu-dit QUARTIER OSPEDALE
Un terrain cadastré section AB n°296 surface 00ha01a65ca
A PORTO-VECCHIO (CORSE-DU-SUD) 20137 Lieu-dit TASCHE VECCHIE
Un superficie de 60 A 53 Ca en nature de BND à prendre dans une parcelle de terre cadastré section H n°601 surface 10ha89a60ca
A PORTO-VECCHIO (CORSE-DU-SUD) 20137 Lieu-dit QUARTIER SALVACINTOGGIO
Diverses parcelles de terre cadastrés :
Section I n° 301 surface 00ha10a60ca
Section I n° 308 surface 00ha20a40ca
A PORTO-VECCHIO (CORSE-DU-SUD) 20137 Lieu-dit QUARTIER OSPEDALE,
Un terrain et une maison cadastré section AB n° 278 surface 00ha01a17ca

Un quart indivis en pleine propriété :

A PORTO-VECCHIO (CORSE-DU-SUD) 20137 Lieu-dit QUARTIER OSPEDALE
Diverses parcelles de terre cadastré
Section AB n°280 surface 00ha00a63ca
Section AB n°281 surface 00ha00a07ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Le présent avis sera affiché en Mairie pendant TROIS (03) mois.

Adresse mail de l'étude : comptable.crespin@20021.notaires.fr

Pour avis Maître Sophie CRESPIN-QUILICHINI